

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

N° 25/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 avril 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 avril 2019,

Objet de la délibération :
Compte Administratif Budget
Chaufferie bois 2018

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	63
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	77

Résultat du vote	
- Pour :	73
- Contre :	1
- Abstention :	3

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration M. Mareschal Claude à Mme Viprey Chantal, M. Marechal Philippe à M. Bourgon Jean-Michel, M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, M. Maire Pierre à M. Bole Léon, Mme Paquiez Patricia à M. Cagnino Jean-Marc, M. Dard Pierre à Chatelain Claude, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Galmiche Christelle, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Paul Jacques à M. Hebert Guy, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Groshenry Maxime, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

Suppléé(e)s M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)s Mme Berger Danièle, Ms. Dugourd Pascal & Demesmay Maurice

Absent(e)s Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Bardey Philippe, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Danguy Alain, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme Sarah FAIVRE, 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes Loue-Lison, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. Le Président se soit retiré, du Compte Administratif 2018 du budget chaufferie bois qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		
Dépenses	Recettes	Résultat
223 706,38	153 167,66	-70 538,72
Report déficit 2017		-294 360,42
Résultat cumulé 2018		-364 899,14
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
69 063,76	136 214,52	67 150,76
Report déficit 2017		- 99 665,54
Résultat cumulé 2018		- 32 514,78

Elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Report du déficit d'investissement Compte 001 (Dépenses d'investissement)	- 32 514,78€
Couverture du déficit de fonctionnement Compte 002 (Dépenses de fonctionnement)	- 364 899,14€

Les membres présents, à la majorité, une voix contre (M. Edme), trois abstentions (Mme Viprey, Ms. Chatelain et Moniotte) :

1. Approuvent le compte administratif 2018 du budget de la chaufferie bois dont le résultat de clôture cumulé des sections fait apparaître :
⇒ un déficit de - 397 413,92€

2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget Communauté de Communes Loue Lison 2018 :

Report du déficit d'investissement Compte 001 (Dépenses d'investissement)	- 32 514,78€
Report du déficit de fonctionnement Compte 002 (Dépenses de fonctionnement)	- 364 899,14€

Fait et délibéré en séance, le 10.04.19
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président
Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide,
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190410-25-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019